Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7B3, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet CABLE ASSEMBLY, POWER, ELECTRICAL								
2015-12	2-09							
File No N° de dossier hn313.W8485-163499 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME								
end fin	Time Zone Fuseau horaire							
	Eastern Standard Time EST							
F.O.B F.A.B.								
Plant-Usine:								
В	uyer ld - ld de l'acheteur							
h	n313							
FAX No	X No N° de FAX							
( ) -								
Destination - of Goods, Services, and Construction:  Destination - des biens, services et construction:  Specified Herein Précisé dans les présentes								
	B B h							

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée				
See Herein					
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur				
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur					
Name and title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	er au nom du fournisseur/				
Signature	Date				



Public Works and Government Servi Canada	Public Works and Travaux publics et Government Services Services gouvernementaux Canada	Docum	Document No.W8485-163499/A See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W248A	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W2481	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	BLDG 236 EAST END 195 AVE&82ND ST		/ CF SUPPLY DEPOT STN FORCES P.O.BOX 10500
	7 CFSD - RECEIPTS SECTION		ATTN: INVOICE SECTION
	CFB EDMONTON		EDMONTON
	EDMONTON		Alberta
	Alberta		T574J5
	T5J4J5		Canada
	Canada		
WB941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	25 CFSD RECEIPTS SECTION		C.P. 4000 SUCC K
	6363 RUE NOTRE DAME ST E.		25 DAFC / MAGASIN
	CFB MONTREAL		ATTN: INVOICE SECTION
	MONTREAL		MONTREAL
	Quebec		Quebec
	HIN2E9		H1N3R9
	Canada		Canada



de 2 ons	þ		<u> </u>																
Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions	Del. Offered	Liv. offerte																	
Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Delivery Red.	Livraison Req.	See Herein																
<b>N</b>		Plant/Usine	XXXXXXXXXX																
Document No.W8485-163499/A	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	\$																
	U. of I.	U. de D.	Each																
	Qtv	Qté	9																
	Inv. Code	Fact.	W2481																
	Dest. Code	Dest.	W248A																
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		iption	6150-20-005-0298	OWER, ELECTRICAL	AIRCRAFT GROUND	CABLE 115 VAC 3	LUG FOR AIRCRAFT	ND TERMINAL LUGS	WIT END CABLE	TH HEAT SHRINK		NUFACTURER		nd Industries		ario	=======================================		
Public Works and Government Services Canada		Description	NSN - NNO: 6150	CABLE ASSEMBLY, POWER, ELECTRICAL	SPECIAL FEATURES: AIRCRAFT GROUND	POWER UNIT OUTPUT CABLE 115 VAC 3	PHASE CONNECTOR PLUG FOR AIRCRAFT	INPUT AT OUTPUT END TERMINAL LUGS	ON GROUND POWER UNIT END CABLE	LENGTH 50 FEET WITH HEAT	BANDS EVERY 24 IN.	NSCM P/N AND MANUFACTURER	36718 PA2820-50	Patlon Aircraft and Industries	Ltd.	Halton Hills, Ontario	=======================================	P/N Offered:	NSCM Offered:
*	Item	Article																	. 1



Document No.W8485-163499/A

Public Works and Government Services

Travaux publics et Services gouvernementaux

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Vair Bastic 2 and Conditions

	Canada						Voir Parti	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	et Conditions
		Dest.	.vnl			Unit Price/	ınitaire		
Item Article	Description	Code Dest.	Code Fact.	oty oté	U. of I. U. de D.	FOB Destination	FOB/FAIM Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
2	NSN - NNO: 6150-21-880-0323	WB941	W1941	8	Each	8	XXXXXXXXX	See Herein	
	CABLE ASSEMBLY, POWER, ELECTRICAL								
	CONDUCTOR QUANTITY: 6; SPECIAL								
	FEATURES: 6 CONDUCTORS CONSISTING								
	OF FOUR 0 AWG AND TWO 12 AWG, ALL								
	STRANDED, PRIMARY INSULATION AND								
	JACKET RUBBER; 50 FEET LONG,								
	TERMINATED FIRST END WITH 4 LUGS								
	REFERENCE # MS25036-133 AND 2								
	LUGS MS25036-113; SECOND END								
	CONNECTOR 5935-00-133-860.								
	NSCM P/N AND MANUFACTURER								
	36718 R67G5B-50A								
	Patlon Aircraft and Industries								
	Ltd.			•					
	Halton Hills, Ontario								
	02CP3 CTC90328-01								
	NABSON USA Inc.								
	Canton, MA								
	P/N Offered:								
	NSCM Offered:								



ld de l'acheteur - Buyer ID  $hn313 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$ 

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

## **TABLE DES MATIÈRES**

PARTI	E 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
1.2	Besoin	
1.3	COMPTE RENDU	2
1.4	ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTI	E 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2	Présentation des soumissions	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	
2.4	LOIS APPLICABLES	4
PARTI	E 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	
5.1	INSTRUCTIONS FOUR LA FREFARATION DES SOUMISSIONS	
PARTI	E 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	8
4.1	Procédures d'évaluation	8
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	8
PARTI	E 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIR	ES9
PARTI	E 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	12
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	12
6.2	BESOIN	
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
6.4	Durée du contrat	
6.5	Responsables	
6.6	PAIEMENT	13
6.7	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	14
6.8	ATTESTATIONS	14
6.9	LOIS APPLICABLES	
6.10		
6.11	CONTRAT DE DÉFENSE	
6.12		
6.13		
6.14	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA (LIVRAISON)	16

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143 Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## 1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

## 1.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens ci-incluses.

## 1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 31 mars 2016.

## 1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

## 1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

W8486-163143

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

## 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

#### 2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2014-06-26

#### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

## 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. W8486-163143/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client - Client Ref. No. W8486-163143

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143 Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. W8486-163143/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client - Client Ref. No. W8486-163143

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

#### PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique ( 2 copies papier)
Section II : Soumission financière ( 1 copies papier)

Section III: Attestations (1 copies papier)

Section IV: Renseignements supplémentaires ( 1 copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

## Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

## 3.1.1 Produits équivalents

- 1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
  - a. indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
  - b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. W8486-163143/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client - Client Ref. No. W8486-163143

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;

- d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
- e. indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- 2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
  - a. la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, our
  - b. le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

#### 3.1.1.1 Produits équivalent - échantillons (MDN)

Si le soumissionnaire offre un produit équivalent, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transports payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les vingt et un (21) jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

## Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

## 3.1.2 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. W8486-163143/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client - Client Ref. No. W8486-163143 N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID  $\begin{array}{l} hn313 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS} \end{array}$ 

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

## Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

## Section IV: Renseignements supplémentaires

## 3.1.4 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le \_\_\_\_\_.

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 4.1 Procédures d'évaluation

Le soumissionnaire doit remplir et fournir, avec sa soumission, les documents prévus en annexe, lesquels font partie intégrante du présent document.

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

## 4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

## 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

· Conformité aux exigences techniques ci-incluse;

## 4.1.2 Évaluation financière

Les **exigences obligatoires** suivantes seront prises en considération lors de l'évaluation des soumissions :

Conformité à la base d'établissement de prix;

Le prix total de la soumission sera déterminé en traitant les articles des pages 3 et 4 de la manière suivante :

Prix unitaire x quantité + Prix unitaire x quantité (globalement)

## 4.1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable.

#### 4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$  du dossier hn313.W8486-163143

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

## 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

## 5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le <u>Formulaire de déclaration</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

## 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

## 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

N° de l'invitation - Solicitation No. W8486-163143/A N° de réf. du client - Client Ref. No. W8486-163143 N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Date

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

5.2.2 Attestation des caractéristiques environne	mentales générales
Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une d'attestation	es deux déclarations suivantes aux fins
A) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire	est inscrit ou rencontre la norme ISO 14001.
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	e Date
ou	
B) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des s	
Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un mi	nimum de quatre (4) critères.
Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires	Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté.
Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou des programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise préférablement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification écoénergétique.	

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

hn313.W8486-163143

ld de l'acheteur - Buyer ID hn313

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

## 6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens ci-incluses.

## 6.2.1 Clause du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
<u>B7500C</u>	Marchandises excédentaires	2006-06-16

#### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

## 6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 6.4 Durée du contrat

## 6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. W8486-163143/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client - Client Ref. No.

W8486-163143

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

## 6.5 Responsables

#### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Ruth Kelly – Spécialiste en approvisionnements Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN

7B3, Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5 Téléphone : (819) 420-0343 Télécopieur : (819) 953-4944

Courriel: ruth.kelly@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

## 6.5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

#### Renseignements généraux :

Nom:

Téléphone: (xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel:

#### Suivi de la livraison :

Nom:

Téléphone: (xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel:

#### 6.6 Paiement

## 6.6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

## 6.6.2 Paiement unique ou Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

W8486-163143

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

#### 6.6.3 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

#### 6.7 Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés au consignataire.
  - b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'adresse suivante :

Quartier général de la Défense nationale - Immeuble Mgén George R. Pearkes 101, Promenade du Colonel By, Ottawa, ON, K1A 0K2

Au soin de : DAP 2-4-2.

c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada - Division « HN » 7B3 Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5 Au soin de : Ruth Kelly.

#### 6.8 Attestations

#### 6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

## 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. W8486-163143/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client - Client Ref. No. W8486-163143

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

## 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales <u>2010A</u> (2015-09-03), Conditions générales biens (complexité moyenne)
- c) Besoin;

d)	la soumission de l'entrepreneur e	n date du	(inscrire la date de la soumission	ı) (si la
	soumission a été clarifiée ou mod	lifiée, insérer a	au moment de l'attribution du contrat : « c	larifiée le
	» ou « , modifiée le	» et insci	crire la ou les dates des clarifications ou	
	modifications).			

## 6.11 Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

#### 6.12 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité -	2010-08-16
	Exigences (code de l'assurance de la qualité C)	

#### 6.13 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

## Le Canada pourra:

- a. résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b. garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, 'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

W8486-163143

Id de l'acheteur - Buyer ID hn313 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier hn313.W8486-163143

## 6.14 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

## 6.14.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

a. rendu droits acquittés (DDP) (Montréal, Québec et Edmonton, Alberta) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

## 6.14.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles numéros 001 et 002 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles numéros 001 et 002 à raison de 1 unités par paquet.

## 6.14.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- a) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal Montréal (Québec)
   Téléphone: 1-866-935-8673 (sans frais), ou 514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282
- b) 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, Parc Lancaster Edmonton (Alberta)
   Téléphone: 780-973-4011, poste 4524